
Renvoi au comité des finances de l'adresse du vérificateur-général des assignats à la convention, d'assignats qui seront brûlés lors de la séance du 29 prairial an II (17 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des finances de l'adresse du vérificateur-général des assignats à la convention, d'assignats qui seront brûlés lors de la séance du 29 prairial an II (17 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 687;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14895_t1_0687_0000_18

Fichier pdf généré le 30/03/2022

rendons grâces à la Divinité qui protegea toujours ses amis. N'en rester que plus fermes à votre poste. Que la Sainte Montagne fière de vous porter lance les foudres de la loi autour d'elle, et que sa lave terrible pour les méchants, embrasse, consume et réduise en cendres ces prôneurs de l'ahéisme, de l'immoralité et du Royalisme ! Conservez votre calme, et prononcez vos décrets : nos bras armés sur les frontières, sauront franchir les mers, et les exécuter au milieu de Londres, Vienne, Madrid et Turin. Le Colosse de la liberté se meut et son seul poid doit écraser ces monstres couronnés, que le crime seul alimente et protège.

La société populaire régénérée de Marseille, a frémi quelques minutes, saisie d'horreur, et bientôt rassurée, elle a partagé votre calme. Pleine de confiance en la surveillance des vrais et bons sans culottes parisiens, elle vous offre ses vœux ardents, si vous agréiez qu'elle puisse en masse honorer ses pères et les représentans de la Nation ».

GIRAUD (*présid.*), MAILLET aîné, CARLE, CHARONNIER, BOUTIN (*secrét.*), B.J. BELLON (*secrét.*), JOUVE cadet [et 3 signatures illisibles.]

42

Les administrateurs du département de police de Paris font passer le total des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris; le nombre est de 7409.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de sûreté générale (1).

[Comm. de Paris, 28 prair. II. Etat des détenus] (2).

Grande Force	688
Petite Force	305
Sainte Pélagie	207
Madelonnettes	298
Montprin	76
Abbaye	106
Bicêtre	925
à la Salpêtrière	370
Chambres d'arrêt, à la Mairie	72
Fermes	47
Luxembourg	859
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	534
Brunet, rue de Buffon	38
Picpus, F ^{rs} S ^t Antoine	206
Réfectoire de l'Abbaye	139
Caserne des P.P.	177
Les Anglaises, rue S ^t Victor	152
Les Anglaises, r. de Loursine	137
Caserne, r. de Sève	134
Les Carmes, r. de Vaugirard	346
Vincennes	370
Les Anglaises, f ^{rs} S ^t Antoine	84
Coignard, à Picpus	59
Ecossais, r. des fossés S ^t Victor	104
S ^t Lazare, f ^{rs} S ^t Lazare	685
Picquenot, r. de Bercy	35
Geoffroy, folie Renaud	23

(1) P.V., XXXIX, 361.
(2) C 305, pl. 1152, p. 13.

Belhomme, r. Charonne, n° 70	102
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire	131
Total général :	7409

43

Le vérificateur-général des assignats prévient la Convention nationale qu'il sera brûlé aujourd'hui, au local aux ci-devant Capucines, la somme de 21 millions en assignats, provenant des domaines nationaux, et recettes extraordinaires, lesquels joints aux 2 milliards 28 millions déjà brûlés, forment un total de 2 milliards 149 millions.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des finances (1).

[Paris, 29 prair. II] (2).

« Citoyen président,

Je te prie de prévenir la Convention nationale qu'il sera brûlé aujourd'hui, au local des ci-devant Capucins la somme de 21 millions en assignats provenant des domaines nationaux et recettes extraordinaires, lesquels joints aux 2 milliards 128 millions déjà brûlés forment un total de 2 milliards 149 millions ».

DEPEREY.

44

Les membres du conseil-général de la commune de Douay, département du Nord, félicitent la Convention nationale sur son décret du 18 floréal, qui reconnoit l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme; ils donnent le détail de la fête qui a été célébrée dans cette commune le 20 prairial, et rappellent toutes les preuves de civisme et de dévouement à la patrie données par les citoyens de cette même commune, le nombre de défenseurs qu'elle a fournis, les habillemens, le linge, les souliers offerts en dons patriotiques pour les besoins de l'armée; le salpêtre qui s'est fabriqué aussi-tôt que le besoin a été connu; le dépouillement entier de leurs cuivres rouges, pour couler l'instrument vengeur qui doit lancer la foudre; 8.000 livres de cuivre qui ont été ainsi apportées sur l'autel de la patrie; 25.000 livres de vieux linge donné aux patriotes qui manquoient de matières; enfin, cette commune est une des premières qui a dépouillé les temples du dieu de la colère et de la vengeance des ornemens scandaleux surpris à la bonne foi par l'hypocrisie. Ils terminent par inviter la Convention à rester à son poste. « Montez à grands pas, disent-ils vers l'immortalité; vous avez eu le courage de vous en ouvrir la route à travers mille dangers, rien ne vous arrêtera. Que la justice et la vertu

(1) P.V., XXXIX, 361. B⁴ⁿ, 1^{er} mess.; M.U., XL, 455; J. Mont., n° 425; J. Lois, n° 627; C. Eg., n° 668; Ann. patr., n° DXXXIII; Audit. nat., n° 630 (sic pour 632); J. S.-Culottes, n° 491; J. Perlet, n° 636.

(2) C 304, pl. 1131, p. 17.